

Crise cotonnière, évolution et différenciation des exploitations agricoles en Centrafrique

Quelles typologies pour le conseil de gestion aux agriculteurs ?

Emmanuel MBETIB-BESSANE*, Mohamed GAFSI**

*ICRA-PRASAC, BP 122 Bangui, Centrafrique

**ENFA, BP 87-31326 Castanet Tolosane, France

Résumé — La diversité de réponses des agriculteurs à la crise cotonnière de 1998 en Centrafrique a conduit à une étude des exploitations agricoles. Cette étude a été entreprise pour évaluer l'importance de cette diversité afin de mieux cibler le conseil de gestion. Elle s'est déroulée dans 7 villages, choisis à partir du zonage agricole, et a touché 40 exploitations choisies à partir d'une classification structurelle. Ces exploitations ont été soumises aux entretiens sur leur histoire et leur fonctionnement en 1998/99. Les schémas de fonctionnement et de trajectoire des exploitations élaborées après les entretiens ont été comparés, ce qui a permis de construire une typologie. Cette typologie a été validée à partir d'une enquête auprès de 242 exploitations tirées au hasard dans la région. Les résultats montrent 3 objectifs poursuivis et 6 stratégies développées par les agriculteurs : objectif de revenu élevé et de capitalisation avec stratégie cotonnière intensive (6 %) et stratégie d'élevage marchand (11 %) ; objectif d'autosuffisance alimentaire et de revenu avec stratégie vivrière marchande (34 %) et stratégie de répartition de risque entre activités (24 %) ; objectif de sécurité alimentaire avec stratégie apicole (8 %) et stratégie para-agricole (17 %). En outre, ces résultats mettent en évidence 3 trajectoires d'évolution, correspondant à 3 archétypes, qui se sont différenciées essentiellement par les interactions entre les cycles de vie des familles et les cycles des cours et politiques cotonnières. Ainsi, le conseil doit être adapté à la diversité de fonctionnement et de trajectoire des exploitations.

Abstract — **Cotton crisis, evolution and farms differentiation in Centrafrique : a typology for farmers management advice.** The diversity of farmers response to the cotton crisis of 1998 in Centrafrique has conducted to a study on agricultural family exploitations. The study has been undertaken to evaluate the importance of that diversity so as to better target the management advice. It was conducted in 7 villages, chosen from an agricultural zoning, and touched 40 farms chosen from a structural classification. All exploitations have been submitted to a inquiry on their history and functioning in 1998/1999. Functioning and path evolution diagrams of farms have been compared, what allowed to build a typology. This typology has been validated by an inquiry on 242 farms drawn at random in the region. Results show 3 objectives pursued and 6 strategies developed by farmers : high income and capitalization objective with intensive cotton strategy (6%) and merchant breeding strategy (11%); food self-sufficiency and income objective with merchant food producing strategy (34%) and strategy of risk repartition between activities (24%); food security objective with beekeeping strategy (8%) and para-agricultural strategy (17%). In addition these results put in obviousness 3 evolution paths , recovering 3 archetypes, essentially differentiated by interactions between family life cycles and courses and cotton policies cycles. Thus, the management advice has to be adapted to the functioning and evolution path diversity of farms.

Introduction

La meilleure connaissance des exploitations agricoles constitue un préalable à la formulation de conseils aux agriculteurs. Ces conseils n'ont de valeur que situés dans le contexte où ils s'appliquent. Or, en Centrafrique, avec la crise cotonnière¹ de 1998, les exploitations se révèlent très diverses. La proposition d'un conseil uniforme ou de masse risque de n'être acceptée que par un petit nombre d'agriculteurs et de se révéler inefficace car non conforme aux caractéristiques des exploitations.

Ainsi, la composante conseil de gestion du Pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale (Prasac) propose de regrouper les exploitations en quelques types assez homogènes quant à leur fonctionnement et à leur trajectoire d'évolution afin de mieux cibler les conseils aux agriculteurs. Cette typologie qui va au-delà de la classification structurelle, a fait l'objet de nombreux travaux (Brossier et Petit, 1977 ; Capillon et Manichon, 1979 ; Capillon et Sebillotte, 1980 ; etc.) motivés par les interrogations sur l'appui aux agriculteurs.

Méthodologie

La méthode se fonde sur le fait que l'on considère l'exploitation agricole comme un système finalisé par les objectifs de l'agriculteur et de sa famille (Osty, 1978). En partant d'une approche globale de l'exploitation (Bonneval *et al.*, 1989), l'appréhension de données sur l'état actuel et passé du système de production permet de reconstruire les processus décisionnels de l'agriculteur. On met ainsi en évidence le fonctionnement de chaque exploitation et l'évolution qu'elle a suivie dans le passé (Capillon et Manichon, 1979 ; Capillon et Sebillotte, 1980).

Le travail de terrain s'est déroulé dans 7 villages de la zone cotonnière, choisis à partir du zonage défini par l'Institut centrafricain de la recherche agronomique (Icra) et a touché 40 exploitations choisies à partir d'une classification structurelle (Mbétid-Bessane, 2002). Ces exploitations ont été soumises aux entretiens laissant une large place aux discussions sur leur fonctionnement en 1998-1999 et leur histoire depuis l'installation. Les questions liées aux résultats de l'exploitation ont porté sur les trois dernières campagnes pour ne pas porter un diagnostic sur une seule campagne favorable ou défavorable.

Après chaque entretien, les schémas de fonctionnement et d'évolution de l'exploitation ont été élaborés à partir de l'analyse de contenu des informations (Quivy et Campenhoudt, 1999) données par l'agriculteur et sa famille. La comparaison des schémas de fonctionnement a permis de regrouper les exploitations présentant un fonctionnement actuel similaire (objectif et stratégie) en un même type. L'analyse des schémas d'évolution a permis, quant à elle, de définir les archétypes (types de fonctionnement à l'installation de l'agriculteur) et les trajectoires qui ont conduit à la différenciation des types de fonctionnement actuel.

Enfin, une enquête légère a été effectuée pour l'extension et la validation des résultats pendant la même campagne. Elle a concerné 242 exploitations tirées au hasard dans les bassins, ce qui a aidé à la construction de la clé de détermination des types d'exploitations.

Tableau I. Dispositif de collecte de données.

Bassins cotonniers	Zones	Villages d'étude	Nombre d'exploitations	Part du total (%)
Nord-ouest	Bossangoa	Bowaye	7	17,5
		Bakaba	4	10,0
	Paoua	Gouzé	7	17,5
		Bémal	4	10,0
Centre-est	Bambari	Ngouyali	7	17,5
	Sibut	Ngoumbélé	6	15,0
	Kaga-Bandoro	Doukoubé	5	12,5

¹ La crise cotonnière correspond à la baisse du prix du coton graine, parfois conjuguée à la hausse des prix des intrants.

Résultats

Fonctionnement des exploitations

Type A : Exploitations à objectif de revenu élevé et de capitalisation

A1 : Exploitations à stratégie cotonnière intensive

Les A1 ne représentent que 6 % des exploitations et plus de 75 % de ces exploitations sont localisées dans le nord-ouest. Leur nombre d'actifs est élevé, en moyenne 4,2 actifs, et elles disposent toutes d'un équipement suffisant (charrue, sarcléur, butteur) avec au moins 2 attelages permettant aussi des échanges de labour contre la main-d'œuvre pour les travaux manuels.

Leur perception de la filière coton est négative, mais ils font du coton par manque d'alternative monétaire. Pour eux, abandonner le coton c'est revenir à l'agriculture de subsistance puisque le marché des vivriers est très étroit et ils sont défavorisés par leur localisation par rapport au marché. Toutefois, ils espèrent une éventuelle amélioration de cette filière par le relèvement du prix du coton. Pour s'adapter à cet environnement, ils ont augmenté les surfaces cotonnières et les doses d'engrais pour accroître la production afin de compenser la baisse du revenu. Ainsi, la surface cotonnière est passée de 30 % à 50 % de la surface totale qui est en moyenne de 4,2 ha pour une dose moyenne de 200 kg d'engrais par ha² et 5 traitements insecticides, ce qui a permis d'obtenir un rendement moyen en coton de 1 140 kg/ha³. Le coton contribue en moyenne pour 70 % au revenu monétaire de l'exploitation qui est de 331 000 F CFA. Ce revenu permet de maintenir l'appareil de production et d'améliorer la capacité d'investissement. Le niveau de capitalisation en cheptel ayant une fonction d'épargne est important avec une moyenne de 212 000 F CFA. L'autosuffisance alimentaire étant déjà assurée, les agriculteurs commercialisent des excédents vivriers. Les activités para-agricoles sont peu pratiquées car la main-d'œuvre familiale est prioritairement affectée aux activités agricoles. Leur capacité d'investissement est forte et dépend du revenu du coton.

A2 : Exploitations à stratégie d'élevage marchand

Les A2 ne représentent que 11 % des exploitations et plus de 60 % de ces exploitations sont localisées dans le nord-ouest. Leur force de travail est supérieure à la moyenne, avec 3,8 actifs pour une surface totale de 3,1 ha par exploitation. Elles disposent pour la plupart d'un équipement limité à la charrue avec au moins un attelage. Pour surmonter l'insuffisance de la main-d'œuvre familiale, les agriculteurs mettent l'attelage en location et le revenu dégagé permet de financer la main-d'œuvre pour les travaux manuels.

Les agriculteurs A2 ont une perception négative de la filière coton. Ils estiment que le coton n'est plus rémunérateur, mais ils continuent de le maintenir dans le système pour leur permettre d'avoir des intrants à crédit. Toutefois, ils supprimeraient cette culture de leur système si les intrants devaient être payés au comptant. Leur utilisation reste faible à cause des prix élevés, avec 75 kg/ha d'engrais et 3 traitements insecticides, et le résultat du coton est médiocre, avec un rendement moyen de 407 kg/ha. L'assolement associe vivriers et coton dans les proportions de 85 % et 15 %, mais le coton est pratiqué aussi pour le fait qu'il constitue un bon précédent cultural aux céréales. Le niveau de capitalisation en cheptel est très élevé, avec une moyenne de 789 000 F CFA. Pour s'adapter à l'environnement de la filière coton, les agriculteurs A2 ont détourné l'objectif initial d'élevage qui était de capitalisation pour un élevage marchand. Ainsi le revenu de l'élevage représente en moyenne 71 % du revenu monétaire de l'exploitation qui est de 409 000 F CFA. Il permet d'améliorer le bien-être de la famille et la capacité d'investissement. Les surfaces vivrières permettent l'autosuffisance alimentaire, avec peu d'excédents commercialisés. Les activités para-agricoles limitées aux cueillettes sont destinées prioritairement à l'autoconsommation.

2 La norme vulgarisée est de 150 kg/ha. Le surplus d'engrais est acheté à un prix dérisoire (40% du prix pratiqué par la Société cotonnière) auprès des producteurs qui n'appliquent pas la dose recommandée et revendent l'engrais obtenu à crédit pour alimenter leur trésorerie.

3 Le rendement moyen des trois dernières campagnes est de 620 kg/ha.

Type B : Exploitations à objectif d'autosuffisance alimentaire et de revenu

B1 : Exploitations à stratégie vivrière marchande

Les B1 représentent 34 % des exploitations et plus de 60 % de ces exploitations sont localisées dans le centre-est. La main-d'œuvre familiale est moyenne avec 3,1 actifs par exploitation et seulement quelques-unes d'entre elles disposent d'un attelage. Pour celles qui n'en disposent pas, certaines labourent leurs parcelles cotonnières par la location d'attelage et d'autres pratiquent exclusivement la culture manuelle. La surface totale, en moyenne de 3,1 ha, est dominée par les vivriers. L'élevage sert à capitaliser avec une valeur moyenne de 158 000 F CFA.

Les agriculteurs B1 ont aussi une perception négative de la filière coton, mais ils estiment que l'abandon du coton dont le revenu permet parfois de financer le démarrage de la campagne n'est pas la meilleure solution. Cependant pour s'adapter au nouveau contexte de la filière, ils réduisent la surface cotonnière au profit des surfaces vivrières et la dose des intrants en attendant une éventuelle amélioration de cette filière. Ainsi les surfaces cotonnières qui occupaient 40 % des surfaces cultivées sont passées à 29 % contre 71 % pour les vivriers. L'autosuffisance alimentaire est assurée et le revenu monétaire dégagé permet de satisfaire les besoins de la famille. Ces vivriers assurent en moyenne 72 % du revenu monétaire qui est de 260 000 F CFA. Les activités para-agricoles trouvent leur place dans ces exploitations. Le coton, avec 100 kg/ha d'engrais et 4 traitements insecticides en moyenne, donne un résultat insuffisant avec un rendement moyen de 510 kg/ha. Le coton ne représente qu'un complément de revenu à une période creuse pour la vente des vivriers.

B2 : Exploitations à stratégie de répartition de risques entre activités

Les B2 représentent 24 % des exploitations et elles sont réparties plus ou moins équitablement entre les deux bassins. Leur force de travail est moyenne avec 3,0 actifs et elles n'ont pas d'attelage. Bien que non équipées, certaines de ces exploitations, par l'entraide ou la location d'attelage, labourent leurs parcelles cotonnières. Le niveau de capitalisation est en moyenne de 138 000 F CFA et le cheptel est acquis avec le revenu du coton. Il permet aux agriculteurs d'assurer leurs obligations sociales.

L'environnement de la filière coton est perçu négativement par les agriculteurs B2. Pour s'y adapter, ils ont renforcé la diversification des activités pour maintenir la stabilité de leur revenu. Ils ont mis l'accent sur l'apiculture et les activités para-agricoles tout en réduisant les surfaces cotonnières. La surface totale qui est en moyenne de 2,2 ha associe coton et vivriers dans les proportions de 1/3 et 2/3, contre 2/5 et 3/5 autrefois. Le résultat du coton reste moyen avec 615 kg/ha pour les mêmes doses d'intrants que les B1. L'autosuffisance alimentaire est assurée et le revenu monétaire obtenu permet de satisfaire les besoins de la famille et de l'exploitation. Coton, vivriers, miel et produits para-agricoles sont les composantes du revenu monétaire qui est de 181 000 F CFA. Ils contribuent respectivement pour 20 %, 27 %, 25 % et 28 % à la formation de ce revenu.

Type C : Exploitations à objectif de sécurité alimentaire

C1 : Exploitations à stratégie apicole

Les C1 ne représentent que 8 % des exploitations et environ 70 % de ces exploitations sont localisées dans le centre-est. Leur force de travail est inférieure à la moyenne avec 2,08 actifs pour une surface totale cultivée de 1,5 ha. Elles ne disposent pas d'attelage et ont rarement recours à la location pour le labour attelé. Toutefois l'insuffisance de cette force de travail est surmontée par l'entraide villageoise ou des invitations aux travaux agricoles. L'élevage de capitalisation a une valeur encore insuffisante avec 78 000 F CFA.

Les producteurs C1 sont restés indifférents à la filière coton, même s'ils le perçoivent négativement. Ils estiment que le coton a perdu sa place monétaire dans leur système de production. Pour s'adapter au nouveau contexte, ces producteurs se sont lancés dans l'apiculture avec une production moyenne de 800 litres de miel destinés au marché. Les cultures vivrières n'assurent pas l'autosuffisance alimentaire, mais le revenu généré par l'apiculture permet d'assurer la sécurité alimentaire. L'apiculture qui est limitée à la production de miel assure en moyenne 75 % du revenu monétaire de l'exploitation qui est de 223 000 F CFA. Mais, environ 53 % de ce revenu est utilisé pour assurer la couverture alimentaire.

C2 : Exploitations à stratégie para-agricole

Les C2 ne représentent que 17 % des exploitations et plus de 70 % de ces exploitations sont localisées dans le centre-est. Leur force de travail est faible, avec 2,1 actifs, et elles cultivent en moyenne 1,0 ha. Ces exploitations n'ont pas d'attelage et ont rarement recours à la location pour le labour. Elles optent pour une augmentation des surfaces sans engrais et avec peu d'interventions culturales et se caractérisent fréquemment par des résultats agricoles qui ne permettent pas d'assurer l'autosuffisance alimentaire. Le niveau de capitalisation est faible, avec une valeur moyenne de 52 000 F CFA, et le cheptel qui a une fonction d'épargne est acquis à partir du revenu para-agricole.

Les producteurs C2 perçoivent mal la filière coton. Pour s'y adapter, ils ont abandonné le coton tout en espérant y revenir quand les conditions de production redeviendront incitatives (relèvement du prix du coton, réduction des prix des intrants, etc.), ils renforcent davantage la diversification des activités para-agricoles et mettent l'accent sur l'apiculture, le manioc et l'arachide. La chasse, la pêche, les cueillettes, etc. sont les principales activités qui fournissent en moyenne 73 % du revenu monétaire de l'exploitation qui est de 220 000 F CFA permettant d'assurer la sécurité alimentaire. Cependant, environ 56 % de ce revenu est utilisé pour assurer la couverture alimentaire.

Cette typologie est rendue opérationnelle par la construction d'une clé de détermination des types.

Cette clé permet de classer les exploitations à partir de 4 critères simples, quitte à vérifier à posteriori l'identité des objectifs et stratégies, dans les différents types dans un espace donné en l'appliquant au recensement des exploitations. Elle permet en outre d'apprécier l'importance des différents types.

Tableau II. Clé de détermination des types d'exploitations.

Nombre d'actifs	Niveau d'équipement	Capital d'élevage	Revenu dominant (>50% du total)	Sous-types
≥ 4	Important	Moyen	Revenu coton	A1
≥ 3,5	Moyen	Important	Revenu bétail	A2
3 – 4	Faible	Moyen	Revenu vivriers	B1
3 – 4	Faible	Moyen	Aucun	B2
< 3	Nul	Faible	Revenu apicole	C1
< 3	Nul	Faible	Revenu para-agricole	C2

Archétypes des exploitations

A partir de l'histoire des exploitations, 3 archétypes existants à l'installation des agriculteurs ont pu être identifiés. Ils ont été différenciés par le mode de culture (attelée ou manuelle) et le type de cultures (polyculture coton et vivriers ou polyculture vivrière).

Archétype A : il regroupait les exploitations à polyculture coton et vivriers ayant accès à la culture attelée. 27 % des exploitations actuelles sont issues de cet archétype.

Archétype B : il regroupait les exploitations à polyculture coton et vivriers en culture manuelle. 60 % des exploitations actuelles sont issues de cet archétype.

Archétype C : il regroupait les exploitations à polyculture vivrière en culture manuelle. 13 % des exploitations actuelles sont issues de cet archétype.

Chaque archétype a connu des différenciations au cours du temps pour aboutir aux exploitations actuelles, moyennant des trajectoires d'évolution différentes.

Trajectoires des exploitations

L'analyse des trajectoires a permis de reclasser les exploitations actuelles selon leur cycle de vie. Ainsi, 3 types de trajectoires d'évolution correspondant aux archétypes ont été distingués (figure 1).

Trajectoire du type A

Les jeunes producteurs de la trajectoire A issue de l'archétype A, à leur installation, ont su utiliser l'attelage disponible dans leurs villages pour le labour en fournissant en contrepartie au propriétaire le travail manuel pour les sarclages et récoltes. Ils ont vite augmenté les surfaces cultivées et ont surmonté la faiblesse de la main-d'œuvre familiale par le recours à l'entraide villageoise et au mariage (A), ce qui leur a permis d'augmenter avec le temps leur revenu pour prétendre à un crédit d'attelage et constituer aussi un troupeau (A').

La première différenciation des exploitations s'est produite sous les effets de l'instabilité des prix du coton. Les producteurs qui ont résisté à cette instabilité ont bénéficié de la hausse de prix en période de boom cotonnier, ce qui leur a permis d'intensifier la culture et de se spécialiser dans la production cotonnière (A1). Ceux qui n'ont pas résisté à l'instabilité de prix ont vite opté pour la minimisation des risques en diversifiant leurs activités par le renforcement des activités vivrières et d'élevage (A''). Après la diversification des activités (A''), la seconde différenciation s'est produite sous les effets d'un autre boom cotonnier. Les producteurs qui avaient laissé une place importante au coton dans la diversification des activités ont bénéficié de la hausse du prix. Certains ont reconstitué rapidement leurs moyens de production, mis l'accent sur l'intensification du coton et opté pour la spécialisation dans la production cotonnière ; ils rejoignent alors les A1. D'autres, en voulant en finir avec l'instabilité du marché du coton, ont augmenté leur cheptel et ont opté pour la spécialisation en élevage marchand (A2). Enfin les producteurs qui n'avaient pas laissé une place importante au coton dans la diversification, n'ont pas su saisir cette à rejoint la trajectoire de type B après avoir perdu leur attelage (B2).

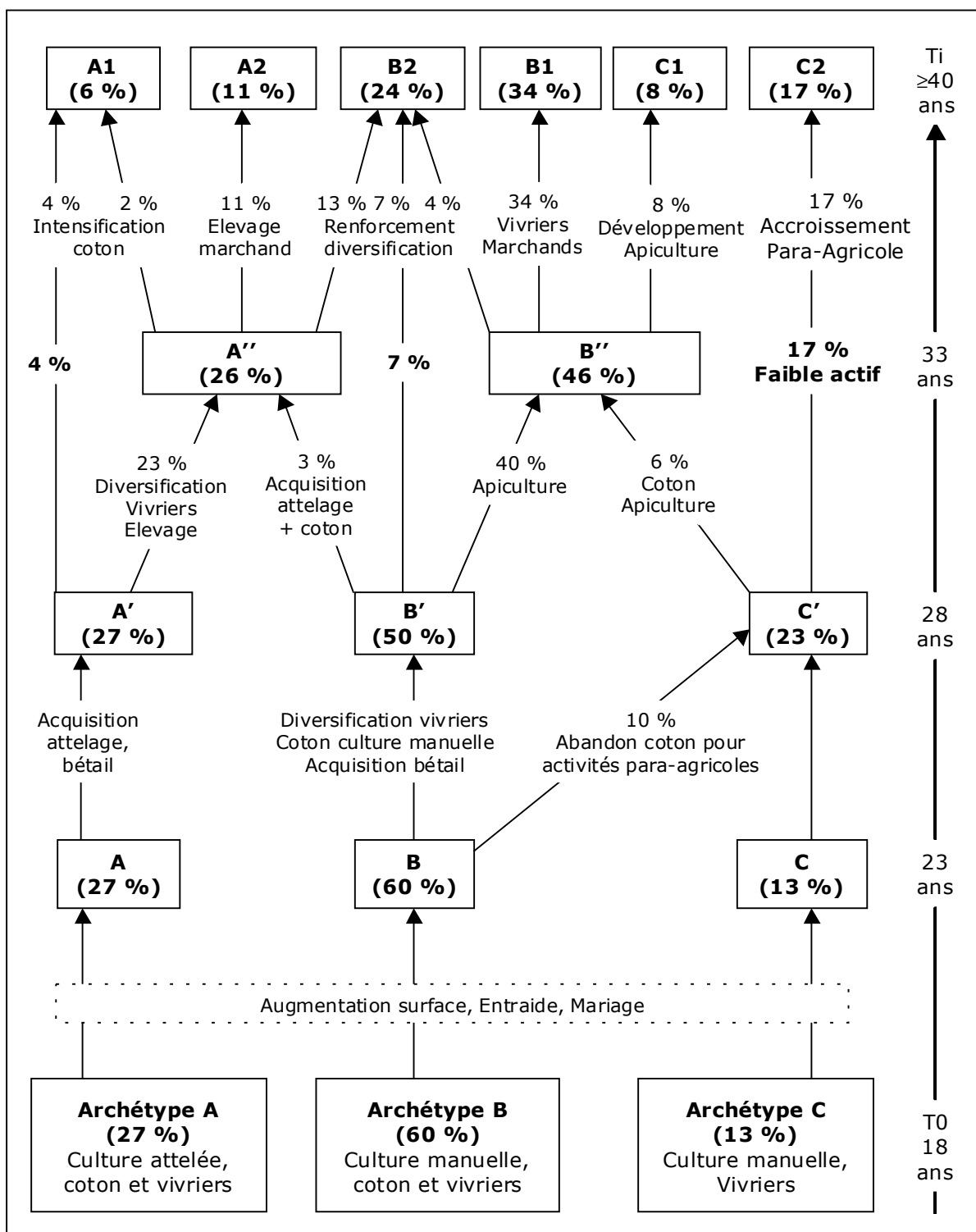
Trajectoire du type B

Les jeunes producteurs de la trajectoire B issue de l'archétype B n'ont pas été dans un entourage d'exploitations équipées en attelage à leur installation. Ils ont donc rencontré des difficultés pour accéder à la culture attelée. Toutefois ces producteurs, après le mariage, ont su augmenter leurs revenus en faisant deux cycles de cultures vivrières l'an ou des cultures dérobées (B).

La première différenciation des exploitations est relative à la poursuite ou non de la culture cotonnière. Certains agriculteurs qui ont estimé que cette culture est trop contraignante, l'ont vite abandonnée pour rejoindre la trajectoire du type C (C'). D'autres, en revanche, ont poursuivi la culture cotonnière tout en diversifiant leurs activités (B'). La deuxième différenciation des exploitations s'est produite sous l'effet d'acquisition d'attelage. Les producteurs qui l'ont acquis, ont opté pour un accroissement du coton et ont regagné la trajectoire du type A. Pour ceux qui ne l'ont pas acquis, certains ont renforcé la diversification des activités (B2) et d'autres ont intégré l'apiculture dans leurs systèmes (B''). Enfin, la troisième différenciation des exploitations est liée à la baisse des prix du coton. Les producteurs qui sont proches des villes avec un faible nombre d'actifs, ont supprimé le coton de leur système de production et ont développé davantage l'apiculture pour rejoindre la trajectoire du type C (C1). Ceux qui sont aussi proches des villes avec un nombre d'actif moyen ont opté pour la spécialisation dans la production vivrière (B1). Les derniers ont alors renforcé la diversification des activités pour limiter les risques du marché (B2).

Trajectoire du type C

Les jeunes producteurs de la trajectoire C issue de l'archétype C n'ont pas cultivé le coton à leur installation. Après le mariage, ils ont augmenté les surfaces vivrières pour assurer l'autosuffisance alimentaire et dégager de revenu (C). Mais, vu qu'une bonne partie des productions vivrières couvraient seulement leurs besoins alimentaires en année de mauvaises récoltes, ces producteurs ont vite introduit les activités para-agricoles dans leurs systèmes pour générer des revenus monétaires (C'). A ce niveau, on note une seule différenciation des exploitations liée à la main-d'œuvre disponible. Les producteurs dont l'expansion agricole est limitée par la faiblesse de la main-d'œuvre, ont opté pour une spécialisation en production para-agricole (C2). Ceux qui ont un nombre d'actifs moyens, ont introduit le coton et l'apiculture pour rejoindre la trajectoire du type B (B'').



Source : Mbétié-Bessane, 2002.

Figure 1. Typologie de trajectoires d'évolution et de fonctionnement des exploitations agricoles.

Discussion et conclusion

Les résultats montrent une diversité des exploitations en fonction des objectifs, des stratégies et des cycles de vie des agriculteurs. Ils confirment en outre que le choix stratégique de l'agriculteur est cohérent par rapport à sa perception de la situation et des objectifs (Brossier *et al.*, 1991). Ces résultats sont en accord avec les travaux publiés antérieurement sur les objectifs des agriculteurs des pays du Sud (Dufumier, 1985 ; Dugué, 1986 ; etc.). Les 3 objectifs poursuivis par les agriculteurs centrafricains à savoir le revenu élevé et la capitalisation, l'autosuffisance alimentaire et le revenu, et la sécurité alimentaire sont proches de ceux distingués par Dugué (1986). On ne peut donc pas réduire leurs objectifs à la seule fonction de maximisation du profit ; ces objectifs ne sont pas standards, ils diffèrent selon la situation des agriculteurs. Ce qui confirme les différences entre la logique contingente des agriculteurs de celle standard des entrepreneurs (Brossier *et al.*, 1991). Pour atteindre les objectifs ainsi fixés, les agriculteurs ont développé différentes stratégies s'adaptant à la crise. Ils allègent leur dépendance vis-à-vis du coton par le renforcement de la diversification des activités monétaires autour d'une activité phare. Mais cette diversification n'apporte qu'une assurance partielle contre le risque (Araujo Bonjean et Boussard, 1999) à cause des marchés qui restent aléatoires. Par ailleurs, les agriculteurs ayant un même objectif n'ont pas forcément la même stratégie et chaque stratégie présente des atouts et des contraintes qu'il convient de discuter.

Pour A1 la capitalisation, l'intensification du coton et l'autosuffisance alimentaire constituent les principaux atouts. Cependant, leur principale contrainte est liée à leur grande dépendance vis-à-vis des cours du coton et de l'organisation de la filière. Avec 70 % de leur revenu monétaire assuré par le coton, ces exploitations sont les plus pénalisées lorsque la filière fonctionne mal. Le prolongement de la crise cotonnière peut remettre en cause, à moyen terme, le niveau de capitalisation déjà atteint par la vente d'animaux et limiter très fortement la capacité d'investissement. Pour A2, les principaux atouts sont relatifs à l'autosuffisance alimentaire et à l'importance du capital élevage. En outre, les troupeaux permettent le renouvellement de la force de traction, se reproduisent et constituent une épargne facilement mobilisable au gré des besoins. Toutefois, leur principale contrainte est liée au risque de décimation du cheptel par des problèmes sanitaires, qui pourraient remettre en cause leur situation puisque 71 % de leur revenu monétaire est assuré par la production animale. Ainsi, les A1 et A2 peuvent bénéficier du conseil de gestion avec prise en compte de leur finance.

Pour B1, les atouts sont liés à leur capacité à mobiliser de la main-d'œuvre extérieure en période de pointe grâce à des revenus réguliers générés par la vente échelonnée du manioc, à la diversification poussée à l'intérieur de la production vivrière. Cependant, leurs principales contraintes sont le faible niveau d'intensification des cultures et le fait que les 72 % du revenu monétaire, assurés par les vivriers, soient dilués dans le temps, ce qui ne permet pas de réaliser de gros investissements. Pour B2, le principal atout est lié à la stabilité assurée par la diversité de sources de revenu. Mais, leur principale contrainte est la concurrence pour la main-d'œuvre familiale entre les différentes activités et le retard dans les travaux de labour et par conséquent dans le semis et les sarclages ; les exploitations n'arrivent pas à gérer l'ensemble de leurs activités de manière satisfaisante. Ainsi, les B1 et B2 peuvent bénéficier de conseils techniques et de la formation à la gestion.

Pour C1, les principaux atouts sont liés à une source de revenu monétaire non agricole et une facilité d'écoulement du miel. Toutefois, leurs contraintes sont la faiblesse du facteur travail, l'utilisation des techniques traditionnelles de production de miel et la non-valorisation des produits dérivés, notamment la cire. En outre, l'autosuffisance alimentaire n'est pas du tout assurée, ce qui réduit la capacité d'épargne. Enfin pour C2, le principal atout est lié au fait que les familles ne dépendent pas seulement des activités agricoles pour leur survie, elles diversifient les activités para-agricoles. Cependant, leur principale contrainte reste la faiblesse du facteur travail, comme pour les exploitations C1, qui ne permet pas d'assurer l'autosuffisance alimentaire. Comme pour les B, les C peuvent bénéficier de conseils techniques et de la formation à la gestion.

Cependant, une analyse de la seule situation actuelle ne renseigne pas complètement sur la dynamique des objectifs de l'agriculteur et de la stratégie qu'il met en œuvre, d'où la nécessité d'analyser la trajectoire de son exploitation. Ainsi même si l'on peut définir effectivement trois grands types de trajectoires, les parcours des exploitations sont loin d'être réguliers. La disponibilité de la main-d'œuvre,

l'acquisition de l'attelage, l'introduction de certaines activités monétaires, l'évolution des prix du coton et la proximité des villes ont été les facteurs de différenciation des trajectoires. Toutefois, cette différenciation résulte pour l'essentiel des interactions entre les cycles de vie des familles avec les cycles des cours et politiques cotonnières.

Les trajectoires correspondent donc au fonctionnement de l'exploitation au cours du temps et sous l'impulsion du producteur et de sa famille. Elles se révèlent discriminantes pour classer les exploitations vis-à-vis des effets de l'environnement socio-économique. Une telle typologie peut constituer un outil de diagnostic qui révèle pourquoi des exploitations aux situations initiales identiques ne suivent pas la même évolution (Capillon et Sebilotte, 1980). En outre, elle pourrait aider à préciser pour chaque type de fonctionnement la gamme des évolutions possibles dans le futur et en particulier les nouveaux facteurs décisifs qui autoriseraient le passage d'une trajectoire à une autre. En effet les mécanismes qui, par le passé, ont été décisifs dans l'évolution de certaines exploitations peuvent ne plus jouer à l'avenir, compte tenu de l'évolution de l'environnement socio-économique. On peut donc admettre avec Capillon et Sebilotte (1980) que l'analyse de la trajectoire pourrait être une voie privilégiée pour l'étude de scénarios d'avenir et éviterait de croire que des solutions, hier efficaces, le seraient encore automatiquement aujourd'hui.

L'analyse du fonctionnement et de la trajectoire des exploitations reste donc une démarche nécessaire dans le cadre du conseil de gestion. La clé de détermination des types d'exploitation permet d'identifier rapidement, à partir d'une enquête légère, à quel type de fonctionnement appartient une exploitation quelconque et renseigne sur les grands traits de son fonctionnement. Après cette classification, le schéma de trajectoire d'évolution permet de repérer le type de trajectoire et le stade de développement auquel l'exploitation se trouve et de voir la possibilité de faciliter son passage au stade supérieur. On peut alors adapter le conseil à cette exploitation.

Bibliographie

ARAUJO BONJEAN C., BOUSSARD J.M., 1999. La stabilisation des prix aux producteurs agricoles, approches microéconomiques. *Revue Tiers Monde*, 60 : 902-928.

BONNEVIAL J.R., JUSSIAU R., MARSHALL E., 1989. Approche globale de l'exploitation agricole. Ed. Inrap, Dijon.

BROSSIER J., PETIT M., 1977. Pour une typologie des exploitations fondée sur les projets et situations des agriculteurs. *Economie Rurale*, 122 : 34-43.

BROSSIER J., CHIA E., MARSHALL E., PETIT M., 1991. Gestion de l'exploitation agricole familiale. Réflexions théoriques à partir de la situation française. In *Canadian journal of agricultural economics*, 33 : 119-135.

CAPILLON A., MANICHON H., 1979. Une typologie des trajectoires d'évolution des exploitations agricoles (principes, application au développement régional). *Cr. Ac. Ag. Fr.*, p. 1168-1178.

CAPILLON A., SEBILLOTTE M., 1980. Etude des systèmes de production des exploitations agricoles. Une typologie. In *Caribbean seminar on farming systems research methodology*, p. 85-111.

DUFUMIER M., 1985. Systèmes de production et développement agricole dans le Tiers Monde. *Les cahiers de la recherche-développement*, 6 : 31-38.

DUGUE J.M., 1986. Fonctionnement des systèmes de production et utilisation de l'espace dans un village du Yatenga. Cirad, Montpellier, Documents systèmes agraires, 1.

MBETID-BESSANE E., 2002. Gestion des exploitations agricoles dans le processus de libéralisation de la filière cotonnière en Centrafrique. Thèse de doctorat en économie, Institut national polytechnique de Toulouse.

OSTY P.L., 1978. L'exploitation agricole vue comme un système. Diffusion de l'innovation et contribution au développement. *BIT*, 326 : 43-49.

QUIVY R., CAMPENHOUDT L.V., 1999. Manuel de recherche en sciences sociales. Dunod 2^e Ed., Paris.